

EMYN EN CHIFFRES

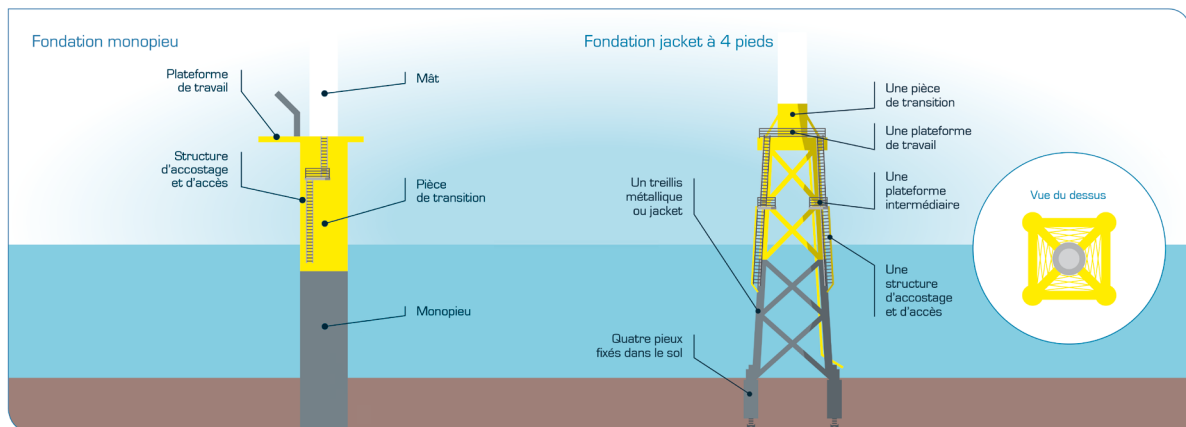
Éoliennes en Mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN) a remporté en 2014 l'appel d'offres lancé par l'État pour le développement d'un parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier. En octobre 2018, EMYN a obtenu les autorisations administratives nécessaires à la construction du parc dont la mise en service est prévue à partir de 2025 (sous réserve de la durée d'instruction des recours contre le projet).

EMYN a pour actionnaires Ocean Winds, la co-entreprise dédiée à l'éolien en mer créée par ENGIE et EDP Renovaveis (60,5%), Sumitomo Corporation (29,5%) et la Banque des Territoires (10%).



Changement de type de fondation pour le parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier

La société Eoliennes en Mer des Îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN) installera les 62 éoliennes de son parc en mer sur des fondations monopieux, et non plus sur des fondations jacket comme initialement prévues. Les services de l'État ont approuvé cette démarche.



La fondation monopieu : une structure en acier tubulaire ancrée par un pieu unique.

La fondation jacket : une tour-treillis en acier-tubulaire reposant sur 4 pieux ancrés par des pieux.

Une technologie plus récente et mieux adaptée au parc EMYN

Le projet se tient à l'écoute des évolutions technologiques du secteur de l'éolien en mer. Ces dernières années la disponibilité des fondations monopieux s'est accrue. Selon les données de Wind Europe, fin 2019 les fondations monopieux équipaient plus de 80% des éoliennes en mer installées en Europe. « En 2013, lorsque nous avons répondu à l'appel d'offres lancé par l'État, la technologie des fondations «jacket» était alors la plus appropriée pour des éoliennes d'une puissance de 8 MW sur le site du parc EMYN. Ces dernières années, des fondations monopieux de nouvelle génération, désormais aptes à accueillir des turbines de grande taille, ont été proposées sur le marché de l'éolien offshore. La prédominance de la technologie du monopieu sur le marché et l'excellent retour d'expérience dont elle bénéficie, nous ont amenés à analyser

un changement de fondations pour notre parc. Les études technico-économiques et environnementales que nous avons menées confirment que la fondation monopieu est aujourd'hui la plus adaptée au projet EMYN » explique Christelle Céléste, Directrice des Relations Extérieures. Le système de protection des câbles sera également modifié : une protection par coquille en métal sera privilégiée qui permettra une emprise plus réduite sur les fonds marins que la protection par enrochement initialement prévue.

Les autres caractéristiques du parc demeurent inchangées

Les autres caractéristiques du projet (nombre d'éoliennes, hauteur totale en bout de pale, schéma d'implantation des éoliennes et des câbles, etc.) restent par ailleurs inchangées.